

ECOLE Dujardin

Procès-verbal du 3ème conseil d'école

17 juin 2025

Préambule :

L'ordre du jour est le suivant :

- Carte scolaire : effectifs 2024-2025 et prévisions pour la carte scolaire de l'année 2025-2026
- Informations relatives aux projets de classes : bilan des projets du 3^{ème} trimestre
- Scolarité et vie de l'école
- Périscolaire (Accueils matin et soir, Restauration)
- Association des parents d'élèves
- Coopérative scolaire
- Sécurité à l'école
- Suivi des travaux demandés et demande de travaux à effectuer

Les personnes présentes sont les suivantes :

- Mme QUERE, directrice, présidente du conseil d'école ;
- Mme MAECKE, Mme BRISSET, Mme GARCIA-GOMEZ, Mme DROUMAGUET, Mme LAVIELLE, Mme BOUTIER, Mme FETROT et Mme SALAÜN, enseignantes
- Mme TEIGNY
- Mme PICOT, FRANCAS, directrice adjointe du périscolaire
- Mme LECARDONNEL, cheffe d'équipe vie éducative, Mairie de Cherbourg
- Mr VASSAL, conseiller municipal
- Mme LIGER-MARIE Christelle, Mme LEPLOMB Mathilde, Mr HAMEL Éric, Mme SALAUN Stéphanie, Mme THIERREE Elise, Mr GENAIN Philippe, Mme CAPITAINE Carine, représentants des parents d'élèves
- Mme POTTIER, suppléante des représentants des parents d'élèves

Les personnes excusées sont les suivantes :

- Mme CNEUDE et Mme FETROT, enseignantes à temps partiel sur l'école
- Mr COURTEILLE, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme GENTILLE, maire déléguée
- Mme LANAUD Marie, Mme FIQUET Virginie, représentants des parents d'élèves

Désignation des secrétaires de séance : Mme BOUTIER et Mr HAMEL

Le 16 octobre 2024, l'école avait envoyé un mail à l'IEN pour informer qu'il n'y avait plus de DDEN au conseil d'école et voulait savoir si un nouveau DDEN était attribué à l'école. A ce jour, il n'y a pas de DDEN disponible (manque d'effectif, cette fonction étant attribuée dans le cadre du volontariat).

I. Carte scolaire : effectifs 2023-2024 et prévisions pour la carte scolaire de l'année 2024-2025

Effectifs 2024- 2025 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	(ULIS)	Total
Effectifs au 02/09/24	2	15	21	25	14 dont 1 ULIS	19 dont 2 ULIS	26 dont 1 ULIS	20 dont 5 ULIS	24 dont 1 ULIS	= 9	166 (63 maternelles et 103 élémentaires)
Effectifs au 18/11/24	2	15	20	25	14 dont 1 ULIS	19 dont 3 ULIS	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	25 dont 1 ULIS	= 11	167 (62 maternelles et 105 élémentaires)
Différentiel entre le 02/09/24 et le 18/11/24			-1	-1 +1		-1 +1 ULIS		+1	+1		-3 +4
Effectifs au 04/02/2025	2	15	20	25	14 dont 1 ULIS	18 dont 3 ULIS (1 élève de CE1 admis en ULIS)	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	25 dont 1 ULIS	=11	166 (62 maternelles et 104 élémentaires)
Différentiel entre le 18/11/24 et le 04/02/25		+1 -1				-1 ULIS					-2 +1
Effectifs au 17/06/2025	2	17	21	26	15 dont 1 ULIS	19 dont 3 ULIS	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	26 dont 1 ULIS	=11	173 (66 maternelles et 107 élémentaires)
Différentiel entre le 18/11/24 et le 04/02/25		+2	+1	+1	+1	+1			+1		+5

Depuis la rentrée,

- 12 inscriptions ont été enregistrées :
 - Période 1 : 1 GS, 1 CE1 Ulis, 1 CM1, 1 CM2
 - Période 3 : 1 PS
 - Périodes 4 et 5 : 2 PS, 1 MS, 1 GS, 1 CP, 1 CE1, 1 CM2
- 5 radiations ont été enregistrées
 - Période 1 : (1 déménagement et 2 scolarisations en famille au titre de l'itinérance) : 1 MS, 1 GS, 1 CE1
 - Période 2 : 1 CE1 ULIS (déménagement)
 - Période 3 : PS (déménagement)

Les élèves sont répartis dans les classes comme suit :

Les élèves d'ULIS inscrits administrativement en CE1 ont pour classe de référence celle de CP (inclusion à n-1, ce qui se fait la plupart du temps).

	TPS-PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs au 02/09/24	2/15 17	21	25	15 dont 3 ULIS	18	26 dont 1 ULIS	20 dont 5 ULIS	24 dont 1 ULIS	166
Effectifs au 19/11/24	2/15 17	20	25	16 dont 4 ULIS	17	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	25 dont 1 ULIS	167
Déféreriel		-1	-1 +1	+1 ULIS	-1		+1	+1	-3 +4
Effectifs au 04/02/2025	2/15 17	20	25	15 dont 4 ULIS	17	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	25 dont 1 ULIS	166
Déféreriel	-1 +1			-1					
Effectifs au 17/06/2025	2/17 19	21	26	16 dont 4 ULIS	18	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	26 dont 1 ULIS	173
Déféreriel	+2	+1	+1	+1	+1			+1	

Soit, une moyenne de 21,63 élèves par classe, la moyenne départementale étant de 21 élèves par classe.

Prévisions pour la carte scolaire 2025-2026 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
Effectifs 2024-25	2	17	21	26	15 dont 1 ULIS	19 dont 3 ULIS	26 dont 1 ULIS	21 dont 5 ULIS	26 dont 1 ULIS	(11)	173
<i>2 maintiens + 2 maintiens ULIS CE1* + 1 passage anticipé</i> →											
<i>1 départ 2 départs 1 départ 3 départs 1 départ ULIS 26 départs dont 1 maintien (2 départs) 9 départs école ° 25 départs collège</i>											
↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓											
3 demandes 19 arrivées 1 arrivée 1 arrivée 1 arrivée 1 arrivée 3 arrivées 1 arrivée											
Effectifs 2024-25	TPS 0	PS 1 + 19 = 20	MS 17 + 1 = 18	GS 21 + 1 = 22	CP 24 + 2 + 1 = 27	CE1 13 + 3 + 1 = 17 dont 4 ULIS	CE2 15 + 1 + 3 = 19	CM1 23 + 1 = 24 dont 2 ULIS	CM2 20 dont 4 ULIS	6ème 25	(10) 166

° 4 départs pour déménagements (écoles publiques dans d'autres départements), 1 départ pour rapprochement ULIS de secteur et 4 départs pour convenances personnelles vers le privé (Saint Paul CHERBOURG) dont 1 à cause des horaires du périscolaire.

*Pour éviter les problèmes administratifs et organisationnels rencontrés cette année pour les élèves d'ULIS (inscrits administrativement en CE1 mais ayant pour classe de référence celle de CP : inclusion à n-1), il a été convenu avec l'IEN de procéder à un maintien des deux élèves concernés afin que leur classe administrative et leur classe d'inclusion coïncident.

Orientation des CM2 en 6ème :

Sur les 26 CM2 :

- 1 maintien en CM2 dans une école hors département (pas de place en 6^{ème} ITEP)
- 1 ULIS CM2 va en ULIS collège à Bucaille-Charcot
- 21 iront à Bucaille-Charcot dont 5 avec dérogation (toutes les dérogations ont été acceptées)
- 1 ira dans le privé à CHERBOURG
- 1 ira hors département

Question des parents : Est-ce que l'équipe serait en mesure de nous présenter une organisation prévisionnelle des niveaux suite à la fermeture annoncée d'une classe en septembre

L'école et la mairie ont elles des pistes d'attractivité pour éviter les départs de l'école vers le privé ?

- Projet de classe bilingue qui pourrait attirer du monde avec le développement des industries locales ?
- Projet avec la ville autour des grands évènements ? Spring, Fastnet, musique
- Mettre en place une section sportive ?
- Extension du périscolaire à 18h30
- Possibilité de soutien scolaire au périscolaire
- Renforcer le lien avec le collège de secteur ? (portes ouvertes, projets inter degrés...)

Réponse des enseignants :

- A Cherbourg : il y a des classes bilingues à Gibert Zola et des sections britanniques à Hameau Baquesne et Hameau Noblet
- Les classes de Dujardin participent aux événements proposés par la ville : Projets avec le musée, la bibliothèque, projets les enfants du patrimoine, ...et projets avec d'autres partenaires (cf. points sur les projets dans chaque CE). Pour une meilleure communication, le cahier de PEAC sera transmis aux familles à chaque période de vacances.
- Visite du collège le dernier vendredi (04/07), dernier jour de l'année. La date est beaucoup trop tardive. D'autres années, comme en 2023-2024, des projets ont été réalisés avec le collège (cf. points sur les projets des CE antérieurs). Cependant, le collège organise, chaque année, au mois de mars, des portes ouvertes.

Réponse de la mairie :

- L'extension du périscolaire à 18h30 coûterait trop cher pour le peu de bénéfice. L'aide aux leçons n'est pas prévue : ce n'est pas une prérogative municipale. En revanche, il existe un coin cartable où les enfants peuvent faire leurs leçons s'ils le souhaitent.

Question d'un parent : Serait-il possible de mettre en place des classes bilingues espagnol à Dujardin ?

Réponse de la mairie : Le choix des classes ou sections bilingues est politique et pas forcément lié à la mairie. Par exemple, il y a eu la création des classes bilingues anglais à l'école Gibert-Zola lors de la venue des Australiens. Une enseignante spécialisée en anglais a été affectée sur cette école. Sur ce projet, l'Education Nationale a suivi la mairie. Les nouvelles sections internationales ont été créées dans les écoles Hameau Baquesne et Hameau Noblet sur choix de l'Education Nationale qui privilégie, pour ce cas, les écoles en éducation prioritaire afin d'apporter une ouverture culturelle et de favoriser la mixité sociale. La mairie avait pourtant suggéré l'école Gibert-Zola afin de renforcer le projet existant. Par ailleurs, la mairie peut mettre en place des CHAM (classes à horaires aménagés musique), comme à l'école de la Polle (quartier politique de la ville et volonté de limiter la perte d'effectifs). Dans les cas précités, la mairie accorde d'emblée les dérogations lorsqu'elles sont demandées.

Proposition de répartition pour la rentrée 2025-2026 :

En mars 2025, l'Inspection Académique a acté la fermeture d'une classe pour la rentrée 2025-2026. L'école passe donc de 8 à 7 classes.

Classes	PS-MS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	ULIS
Enseignant	Mme MAECKE	Mme GODART	Mme GARCIA GOMEZ	Mme DROUMA-GUET	Mme SALAÜN	Mme BOUTIER	Mme QUERE	Mme TEIGNY
Effectif par section	20 PS + 5 MS	13 MS + 9 GS	13 GS + 9 CP	18 CP + 6 CE1 dont 4 ULIS	10 CE1 + 13 CE2	6 CE2 + 17 CM1 dont 2 ULIS	7 CM1 + 20 CM2 dont 4 ULIS	4 ULIS CE1 2 ULIS CM1 4 ULIS CM2
Total	25	22	22	24	23	23	27	10

Rappel de la contrainte de l'Education Nationale de ne pas dépasser 24 élèves à la rentrée dans les classes de GS, CP et CE1.

Etant donné la fermeture de classe et les effectifs prévisionnels des différentes classes, il n'est pas envisageable d'accueillir les 3 TPS préinscrits pour 2025-2026 : la première année de scolarisation pour les TPS et les PS ne se feraient pas dans de bonnes conditions (triple niveau TPS-PS-MS, 28 élèves) / Cf. recommandations des évaluateurs lors de l'évaluation d'école en novembre 2023 et décision prise en Conseil d'école en 2024-2025 (limite de 24 en classe de TPS-PS).

Les répartitions dans les classes ont été faites en fonction de divers critères :

- Compétences des élèves (élèves moteurs dans chacun des niveaux de chaque classe)
 - Date de naissance / maturité
 - Comportement
 - Affinités
 - Nombre de filles et de garçons
- Les classes sont donc hétérogènes.

Question d'un parent : Quand les parents et les élèves seront-ils avertis des répartitions ?

Réponse des enseignants : A la rentrée, car il peut y avoir des modifications de répartitions en fonction des inscriptions ou radiations de l'été.

Question d'un parent : Les 2 CE1 non ULIS de la classe de CP-CE1 ne se sentiront-ils pas trop isolés ? Les parents apprécieront-ils cette répartition ?

Réponse des enseignants : Cette répartition a été réfléchie et profitera à ces deux élèves.

II. Informations relatives aux projets de classes : bilan des projets des 1er et 2nd trimestres et présentation des projets du trimestre suivant.

- Les projets communs à toutes les classes

- Le carnaval avec défilé à la Résidence des Girandières, le 04/04/2025.
- La chorale finalisée par un spectacle lors de la fête de fin d'année, le 21/06/2025.
- L'école avait déposé une demande de labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable). La labellisation a été acceptée.

- **Les projets de classe**

- **TPS-PS**

- Sortie au cinéma : une guitare à la mer.
 - Sortie en bateau sur l'ADELE pour faire le tour de la rade de Cherbourg
 - Eveil culturel : Spectacle "Sous l'arbre"
 - 2 sorties prévues à la maison du littoral mais annulées
 - Projets tout au long de la période autour de la mer
 - Participation au festival du livre : rencontre avec une autrice

- **MS**

- Travail sur le sommeil avec des étudiants en santé dans le cadre de leur stage sanitaire, en mars
 - Participation au festival du livre : rencontre avec l'autrice illustratrice Aude Laroche + enregistrement d'une capsule audio disponible sur le site du festival.
 - Stage massé de piscine
 - 3^{ème} sortie au cinéma Une guitare à la mer.
 - 19 juin : visite de la cité de la mer le matin, visite de la rade de Cherbourg en bateau à bord de l'Adèle.

- **GS**

- Travail sur le sommeil avec des étudiants en santé dans le cadre de leur stage sanitaire, en mars
 - Festival du livre : rencontre avec une autrice
 - Stage massé de natation
 - Sortie de fin d'année : Cité de la mer et visite de la rade (Adèle)
 - cinéma : courts métrages

- **CP**

Cité de la mer : Travail en classe avec les GS autour de la tortue marine et du dauphin pour préparer la sortie à la Cité de la Mer durant laquelle les GS et CP ont participé à des ateliers autour du thème : Les animaux en mouvement. Les GS et les CP ont également visité la médiathèque de la Cité de la Mer.

Kamishibai : Dans le cadre de la liaison GS/CP et CP/CE1, présentation de la lecture d'un texte sous le format Kamishibai aux GS, CE1 et aux enfants de l'Ulis.

Dispositif Enfant et cinéma : Visionnage de " Sauvages" et retour en classe sur les techniques de productions d'un film en Stop Motion.

Animation pédagogique : Peindre la mer au Musée Thomas Henry afin de créer des décors pour le projet de Stop Motion.

Stop Motion : Réalisation d'un dessin animé sur l'histoire de la chorale du spectacle de fin d'année : « Le voyage de Nyamba »

Carnaval de l'école.

Chorale de l'école : Le voyage de Nyamba

Sortie au Manoir du Tourp et à la maison Jean-François Millet :

- visite de la maison natale de Jean-François Millet et atelier aquarelle sur le thème de la mer.
- visite du Manoir du Tourp et participation au parcours spectacle « Un trésor au bout du monde ».

Le jardin potager à la maison du littoral.

- Découvrir les plantes du potager
- Comprendre que le sol est vivant
- Découvrir les auxiliaires du sol et leur rôle

EPS : Aisance aquatique et Tchoukball

Rencontres sportives autour des sports collectifs

- **CE1**

- Cinéma : Petits contes sous l'océan et Sauvages
 - Sorties à la bibliothèque chaque mois – emprunt de livres
 - Avril – mai – juin : cycle baseball avec Damien
 - 19/06 : sortie dans la Hague – maison de JF Millet (visite + atelier aquarelle sur le thème de la mer) + Manoir du Tourp (parcours spectacle)

- **CE2**

- Cinéma : Sauvages
 - En EPS, fin du cycle de football.

- Projet autour du Festival du livre : concours d'écriture.
- Clôture du projet Vendée Globe avec la rencontre avec Louis Duc
- Prochaines sorties :
- Utah Beach et son musée
- Rencontres sportives autour des sports collectifs
- Séances avec les ambassadeurs du tri : séances théoriques sur le tri des déchets + ramassage des déchets, papier recyclé

→ **CM1**

PEAC

- Visite du musée Thomas Henry pour observer les marines
 - Découverte des différentes danses avant d'assister au spectacle 18m34s
 - Troisième conférence sur le thème de La marée (cité de la mer)
 - Participation et vote pour Le festival du livre
 - Rencontre avec un auteur (Mickael El Fathi)
 - Découverte d'un navire de croisière MSC
 - Projet post-crossing : échange de cartes postales (poème et illustration réalisés par les élèves) avec d'autres classes du département
 - Clôture du projet Vendée Globe avec la rencontre avec Louis Duc
- EPS**
- Cycle randonnée dans Cherbourg
 - Participation à la journée Vik'hand 2025
- Parcours citoyen**
- Cycle randonnée dans Cherbourg avec les élèves d'ULIS de CP
 - 6 juin au musée de la Libération
 - Participation à la sortie de fin d'année sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale
 - Participation à la chorale de l'école pour la fête de fin d'année

→ **CM2**

PEAC

- Spectacle « 18'34 » , le 27/03, au Théâtre à l'Italienne
 - Participation au vote pour Le festival du livre
 - Découverte d'un navire de croisière MSC, au terminal de croisière de Cherbourg, le 13/06
 - Projet post-crossing : échange de cartes postales (poème et illustration réalisés par les élèves) avec d'autres classes du département
 - Sortie au Parc Emmanuel Liais pour un travail en arts plastiques sur le croquis
- SCIENCES**
- Troisième conférence « Planètes et marrées, tout est lié ! », à la Cité de la mer, le 15/05
 - Participation à « Chimie et terroir » : ateliers, démonstrations et spectacles sur les sciences, au Lycée Tocqueville, le 23/05
 - Sorties à la maison du littoral 10 et 13/03 et 25/04 : Mise en place de la plage, Découverte de la faune de l'estran rocheux, Espèces animales
 - Participation à deux concours de maths : Pangéa (1 élève sélectionnée pour la finale nationale) et Course aux nombres

EPS

- Participation à la journée Vik'hand school 2025
- Voile

Parcours citoyen

- Travail sur le sommeil avec des étudiants en santé dans le cadre de leur stage sanitaire, en mars
- Atelier sur le secourisme avec la protection civile, à l'école, le 16/05
- Sortie de fin d'année sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale, à Utah Beach, le 23/06
- Participation à la chorale de l'école pour la fête de fin d'année du 21/06
- Lecture d'histoires dans la classe de MS, toute l'année
- Projet intergénérationnel avec la résidence des Girandières : jeux de société
- Visite du collège Bucaille-Charcot le 04/07
- Rencontre avec Louis Le Duc au Palace
- Visite et rencontre au Club de Voile de la Marine dans le cadre des championnats de voile militaire
- Rencontre avec des vétérans américains de la guerre 39-45, à la mairie de Cherbourg.

→ **ULIS**

- Les élèves du dispositif participent aux projets de leurs classes de référence.

Question des parents : Serait-il possible d'aborder le sujet de l'apprentissage du brossage des dents ?

Réponse des enseignants : Il a été demandé à Mr CAUCHON l'infirmier scolaire de faire une intervention sur l'hygiène buccodentaire pour les CP en 2025-2026.

Question d'un parent : Est-ce que les enseignants pourraient davantage communiquer sur les sorties ? Il semblerait que les parents de maternelle soient mieux informés que les parents de l'élémentaire.

Réponse des enseignants : Chaque sortie est communiquée aux parents car a minima ils doivent être informés et donner leur accord pour une sortie hors temps scolaire. De plus, les retours des sorties sont sur les Klassly de chaque classe. Il faut que les parents les consultent.

Proposition d'une enseignante : il pourrait être envisagé d'afficher à la grille de l'école, les sorties ou activités de la semaine des classes concernées.

III. Scolarité et vie de l'école

- Présentation des personnels pour l'année 2025-2026, maintiens, arrivées et départs

- Les enseignants

- Mme LAVIELLE et Mme BRISSET qui occupent un poste à titre provisoire quittent l'école.
- Mme TEIGNY a été nommée sur l'école pour le dispositif ULIS. (Mme SALAÜN était à titre provisoire et reprend son poste d'enseignante en classe ordinaire dans l'école).
- Les collègues qui feront les décharges (direction et temps partiel) seront nommés ultérieurement.

- La répartition se fera comme suit :

- Mme MAECKE : PS-MS, à temps plein
- Mme GODART : MS-GS, à 75%
- Mme GARCIA-GOMEZ : GS-CP
- Mme DROUMAGUET : CP-CE1
- Mme SALAÜN : CE1-CE2
- Mme BOUTIER : CE2-CM1
- Mme QUÉRÉ : CM1-CM2 à 50% + direction à 50%

- Le personnel autre

- Les ATSEM, Mme ROULAND Catherine, Mme ADAM Isabelle et Mme AUVRAY Laurence restent dans l'école, elles seront respectivement dans les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP.
- Les AESH seront nommées en toute fin d'année voire en septembre 2025.
- Un poste d'assistant de langue à 25% a été validé, un assistant de langue sera nommé en septembre ou octobre 2025. Le poste passe de 33 à 25 % car il doit désormais être partagé avec le collège (50%) et l'école La Polle (25%) au lieu de 3 écoles primaires, chacune à 33%.

- Suivi de scolarité

Les livrets scolaires seront transmis aux élèves la semaine du 23 ou du 30 juin. Ils devront être rapportés signés avant les vacances.

Pour les élèves quittant l'école, les livrets seront envoyés aux nouvelles écoles.

L'école envisage de mettre en place l'ENT pour chaque classe à la rentrée.

- Dispositifs d'aide des élèves au sein de l'école

Pour les élèves de CM2 entrant en 6ème et n'ayant pas validé toutes les compétences de fin de CM2, des PPRE passerelles seront rédigés par les enseignants de CM2 et transmis aux collèges. 11 PPRE seront rédigés.

Des stages de remise à niveau ont eu lieu pendant les vacances de Printemps, ils concernaient 4 élèves de cycle 2 et 4 élèves de cycle 3. Ils étaient encadrés par Mme GARCIA GOMEZ et Mme SALAÜN, enseignantes volontaires. Des stages de remise à niveau devront avoir lieu pendant les vacances d'été, en août pour 2 élèves

de cycle 2 et 9 élèves de cycle 3, après validation de l'IEN. Ce sont les mêmes enseignantes qui se sont portées volontaires.

Pour rappel, la médecine scolaire a déclaré qu'à partir de juin 2024, elle ne mettrait plus en place de PAP. Les PPRE rédigés par les enseignants compenseront.

- **Nouveaux programmes**

De nouveaux programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture sont applicables à la rentrée 2025, en maths et français pour les cycles 1, 2 et 3.

- **Règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur 2025-2026 reste identique à celui de 2024-2025 qui a été voté au 1^{er} conseil d'école le 18 juin 2025 mis à part :

- l'ajout sur de la note départementale sur l'assiduité scolaire,
- l'ajout d'une précision sur les retards,
- l'ajout sur l'interdiction de fumer.

Le règlement intérieur 2025-2026 est voté par l'ensemble des membres présents CE :

- 15 voix pour
- 1 voix contre (la personne aurait souhaité que soient définis précisément « les abords de l'école » pour l'interdiction de fumer)
- 1 abstention

Sur 17 voix au total

Question d'un parent : Comment cela se passe si tout le monde vote contre le règlement ?

Réponse des enseignants : Il n'est pas possible que tout le monde vote contre puisqu'une la majorité des points sont des directives nationale ou régionale ou départementale de l'Education Nationale. Les enseignants sont donc censés voter pour.

IV. Le périscolaire

- **La restauration scolaire de la maternelle**

La mairie envisage d'installer des panneaux en tissu avec des poches pour ranger les serviettes / bavoirs en tissu que les parents apporteront. Il est envisagé que les parents rapportent les serviettes sales tous les mardis et vendredis soir et en apportent des propres tous les lundis et jeudis matin.

Question des parents et des enseignants : Il risque d'y avoir des oubli de serviettes. Ne serait-il pas plutôt envisageable que les bavoirs soient achetés par la mairie ou l'APE afin de :

- Pallier les oubli des parents
- Avoir des bavoirs identiques pour tous les élèves
- Eviter les problèmes d'hygiène.

Les bavoirs pourraient être récupérés dans des bacs en plastique après chaque repas, être lavés et séchés par les ATSEM et remis dans un bac en plastique pour le jour suivant (pas besoin de les plier).

Réponse de la mairie : Le projet n'est pas encore finalisé. Mais, à partir du moment où les parents ont demandé cette action, c'est à eux de s'investir.

- **L'accueil du matin du midi et du soir**

- Projet d'écriture de livre (midi et soir)
- Projet théâtre (midi)
- Labellisation biodiversité (notamment avec le projet jardin).

En élémentaire, de nombreux conflits entre enfants déclenchés sur les temps périscolaires rejaillissent sur le temps scolaire (sentiments des enseignants et des élèves). Afin de résoudre ce problème, il est envisagé, conjointement, entre le périscolaire et l'école, de mettre en place les actions suivantes :

- Des entrevues régulières entre la directrice du périscolaire, Mathilde PICOT, et la directrice de l'école, Gaëlle QUERE,

- Des réunions entre l'équipe d'animateurs et l'équipe enseignante à la prérentrée et une ou deux fois dans l'année pour évoquer, notamment, la gestion de conflits,
- Utilisation des « messages clairs », à l'école et au périscolaire,
- Une réunion d'information entre les Francas et les parents à la rentrée
- L'utilisation du programme pHARe au périscolaire (?)

V. Association des parents d'élèves

Voici le bilan des 2 dernières actions :

- gâteaux Bijou : 137€
- chocolats de Pâques : 259,50€

Soit 396,50€ de bénéfices.

L'APE attend le retour des saucissons.

L'APE fait 1 don de 1000€ à l'école (chèque en attente d'être donné).

De plus, il se pourrait que l'APE ne soit pas reconduit l'année prochaine par manque d'investissement des parents (leur présence surtout car ils participent financièrement aux différentes actions menées et l'APE les remercie). Certains membres de l'APE seront partis dans 1 an et il y a un besoin d'avoir de nouveaux parents pour prendre la suite.

L'APE envisage de faire un pot de bienvenue en septembre avant la réunion d'AG afin d'expliquer la situation.

VI. Coopérative scolaire

Actuellement, le solde est de 14273,83 € au 16/06/2025

- Il reste à déduire presque toutes les sorties scolaires et les achats de matériel, livres et jeux avec les coopératives de classe pour l'an prochain (estimation : environ 5200€ au total)
- Versement de 3200€ de la mairie (soit 400€ par classe) : cela permet de financer une partie des sorties de fin de l'année.
- Versement de 3000 € de l'APE au 2^{ème} conseil d'école : les versements de l'APE permettent d'envisager des sorties scolaires plus loin et plus onéreuses. Cela permet également de financer le cinéma, le théâtre, le spectacle des 3 chardons,

VII. Sécurité à l'école

- Exercice de sécurité incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 17 juin 2025, à 16h05 en maternelle et à 10h50 en élémentaire. Ni les enseignants ni les élèves n'étaient prévenus.

Temps d'évacuation : en maternelle : 1min33 (après appel : 1min33) ; en élémentaire : 3min27 (après appel : 4min09).

L'exercice s'est déroulé tout à fait correctement.

En élémentaire, toutes les classes à l'étage ont évacué par l'escalier de secours : l'évacuation a duré 3 fois plus de temps que d'ordinaire. Certains élèves ne se sentent pas en sécurité dans l'escalier de secours et ralentissent le mouvement.

Une élève de CE2 est à mobilité réduite (les deux jambes plâtrées et fauteuil roulant) depuis aujourd'hui. Elle est dans la classe de CM2, la seule accessible. Les CM2 ont donc évacué exceptionnellement vers la cour de la maternelle.

En maternelle, les élèves étaient dans la cour de récréation (temps de pause). L'alarme ne s'entend pas dans la cour. Il a été plus compliqué de rassembler les enfants cette fois-ci. Cela va plus vite lorsqu'ils sortent des classes (même temps d'évacuation, alors qu'il faut changer de lieu).

Question d'un parent : Ne pourrait-on pas installer une main courante dans l'escalier de secours de l'élementaire ? Ne pourrait-on pas prévoir une utilisation plus régulière de cet escalier afin que les élève se familiarisent avec celui-ci ?

Question d'un parent : Qu'en pense la commission de sécurité ?

Réponse de la directrice : Pour la commission de sécurité, l'escalier est aux normes. La directrice n'est pas invitée à rencontrer cette commission.

Question d'un parent : Pourrait-on envisager que la directrice participe à la commission de sécurité.

Réponse de la directrice : Elle en fera la demande.

VIII. Suivi des travaux demandés et demande de travaux à effectuer

- Suivi des travaux à effectuer

Travaux demandés		Réponse de la mairie		Observations complémentaires du conseil d'école
Objet de la demande	Date de la demande	Date de la réponse	Objet de la réponse	
Cour de la maternelle Depuis la pose du glacis devant le local à vélos des maternelles et le local SPHL, une grande flaue d'eau stagne entre l'arbre et la porte quand il pleut.  	05/11/2019	20/01/2020	<i>Le glacis a été perforé afin de limiter la formation de mare par temps pluvieux.</i>	Les trous sont de plus en plus nombreux dans la cour : les enfants creusent le sol. Des personnes (adultes et enfants) sont déjà tombées. Le CE demande a minima un rebouchage rapide des trous. Le CE demande une réfection de la cour avec discussion avec l'équipe enseignante pour éviter les problèmes de la cour périscolaire évoqués ci-après et envisager des espaces naturels.
	Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour	21/12/2020	<i>Afin d'améliorer l'écoulement de l'eau, une réfection de l'enrobé sur une plus grande surface serait nécessaire.</i>	
	04/02/2025	26/05/2021	<i>La ville a pris note de la demande de réfection d'une partie de l'enrobé de la cour maternelle.</i>	
		20/05/2022	<i>Cette demande n'a pas été retenue au budget 2022.</i>	
		21/09/2022	<i>Au vu du nombre de demandes de réfections de cours, du coût d'un tel projet et de l'état de certaines autres cours, bien plus dégradées et présentant des problèmes de réseaux d'évacuation, celle de la maternelle n'est pas prévue en rénovation dans le mandat.</i>	
		05/06/2023	<i>Afin d'améliorer l'écoulement de l'eau, une réfection sur une grande partie de la cour serait nécessaire. Toutefois, cette demande n'est pas prévue au budget 2023.</i>	
		15/03/2024	<i>La mairie indique que la réfection n'a pas été retenue au budget 2024.</i>	
		19/11/2024	<i>Le CE demande que la réfection de la cour soit mise au budget 2025, d'autant qu'un trou s'est formé au pied de l'arbre.</i>	
		04/02/2025	<i>La mairie indique que la réfection de la cour n'a pas été mise au budget 2025.</i>	

Pour rappel :
La commission de sécurité de l'EN qui est venue le 07/11/2023, juge la cour non fonctionnelle.

			<i>Le CE déplore cette décision.</i>	
<p><u>Cour du périscolaire</u></p> <p>Les bordures en granite sont dangereuses pour les enfants, notamment en cas de chute</p> <p>Le CE du 13/02/2024 demande où en est l'étude.</p>	<p>/06/2023</p> <p>Puis</p> <p>Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour</p> <p>04/02/2025</p>	<p>14/09/2023</p> <p>15/03/2024</p> <p>18/06/2024</p> <p>19/11/2024</p> <p>04/02/2025</p>	<p><i>La demande est en cours d'étude par la Direction Nature Paysage et Propreté</i></p> <p><i>Les services Direction Nature Paysage et Propreté et Direction Etudes et Travaux des Espaces Publics ont été relancés.</i></p> <p><i>Le CE maintient sa demande de sécurisation des bordures.</i></p> <p><i>Le CE demande où en est le projet de sécurisation des bordures.</i></p> <p><i>La mairie indique que les services concernés ont jugé le chanfrein suffisant et que les bordures répondent aux exigences de sécurité.</i></p> <p><i>Le CE n'est pas satisfait de la réponse. Il juge les bordures dangereuses et maintient sa demande de sécurisation.</i></p>	<p>Le CE maintient sa demande de sécurisation des bordures.</p>

<p>Cour de la maternelle et cour de l'élémentaire</p> <p>Risque de chute de pierres des façades du bâtiment élémentaire : Rénovation des façades du bâtiment élémentaire ou a minima vérification régulière de la façade avec éventuellement mise en place de zones d'exclusion pour garantir définitivement la suppression du risque face à la chute potentielle d'un bloc de pierre se détachant de cette façade.</p> <p>(Noté dans le DUER)</p> <p>Le CE attire l'attention sur le fait qu'un encorbellement était tombé en 2018.</p>	05/11/2019	20/01/2020	<i>Un nouveau contrôle des façades a été réalisé pendant les vacances d'été 2019.</i>	Le CE demande un rapport de la mairie après la purge de la façade prévue à l'été 2025.
		24/09/2020	<i>Les maçons ont contrôlé et purgé les façades des bâtiments les 24 et 25/08/2020. Aucun signe d'aggravation n'a été constaté.</i>	Le CE redemande la réfection globale de la façade comme le conseille le rapport SOCOTEC.
		28/09/2021	<i>Le contrôle annuel et la purge (parties de joints et faïence) ont été réalisés l'été 2021. La mairie ne dispose pas d'un « compte-rendu ». La mairie confirme que le ravalement des façades sera étudié au budget 2022.</i>	
	Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour 19/11/2024	21/09/2022	<i>La purge des façades a été réalisée pendant les vacances d'été 2022 (petits morceaux d'enduit). Une expertise des façades par une entreprise extérieure sera demandée en 2023.</i>	
		05/06/2023	<i>La purge des façades a été réalisée pendant les vacances de printemps 2023.</i>	
		26/10/2023	<i>Expertise réalisée par l'entreprise SOCOTEC.</i>	
		10/01/2024	<i>Réception du rapport de SOCOTEC.</i>	
		13/02/2024	<i>Des travaux sont prévus sur les vacances d'avril 2024 : purge si besoin, travaux conservatoires et protection des linteaux comme préconisé dans le rapport.</i>	
		18/06/2024	<i>Ces travaux ne sont pas prévus cet été, le service bâtiment pourrait prévoir une intervention pendant les vacances de la Toussaint.</i>	
		19/11/2025	<i>Une purge a été effectuée fin août 2024. Le CE redemande la réfection globale de la façade.</i>	
		04/02/2025	<i>La mairie indique que la façade sera purgée cet été 2025.</i>	
<p>Bâtiment élémentaire</p> <p>Finition des huisseries : À la suite du changement des huisseries, les murs autour des fenêtres ont été abîmés : plâtre apparent. L'école demande que la mairie intervienne pour</p>	27/06/2022	21/09/2022	<i>La demande a été transmise à la Direction Entretien Maintenance et Logistique</i>	La reprise du plâtre et les finitions de peintures à la suite des changements des menuiseries du bâtiment élémentaire se feront durant la Toussaint 2025. (Mail de la mairie du 31/01/2025).
Puis Tous les conseils d'école jusqu'à ce jour 19/11/2024	14/09/2023	<i>La demande a été proposée au budget 2024.</i>		
	15/03/2024	<i>La réalisation des finitions autour des huisseries sera effectuée lors d'une campagne d'embellissement globale de l'école dans les prochaines</i>		

réaliser les finitions et obtenir un rendu propre.		<p>18/06/2024</p> <p><i>années (changement des sols et réfection des peintures)</i></p> <p><i>Le CE ne comprend pas que les finitions n'aient pas été faites lors du changement des fenêtres.</i></p> <p><i>Le CE demande que la campagne d'embellissement globale de l'école soit mise au budget 2025.</i></p> <p>19/11/2024</p> <p><i>Le CE demande à nouveau que la campagne d'embellissement globale de l'école soit mise au budget 2025.</i></p> <p>04/02/2025</p> <p><i>La reprise du plâtre et les finitions de peintures à la suite des changements des menuiseries du bâtiment élémentaire se feront durant la Toussaint 2025. (Mail de la mairie du 31/01/2025).</i></p>	Le CE est en attente des travaux qui seront fait à la Toussaint 2025.
<u>Bâtiment élémentaire, Classe de CM1</u>	<p>Première demande en 2015-2016 puis 18/06/2024</p>	<p>18/06/2024</p> <p><i>Demande de réfection de la classe de CM1.</i></p> <p>04/02/2025</p> <p><i>Demande faite le 19/11/2024, pas de réponse depuis de la part de la mairie.</i></p>	<p>Qu'en est-il ? Toujours pas de réponse de la part de la mairie.</p> <p>Mme Boutier, enseignante de la classe de CM1 retrouve régulièrement de petites particules de mur sur son bureau. Elle s'étonne également du fait que ses élèves et elle-même soient constamment enrhumés depuis décembre. Le lien de cause à effet ne peut être établi, mais la coïncidence est à relever.</p>
<p><u>Pose de cloisons dans les WC de la maternelle</u></p> <p>Le CE demande s'il est possible d'installer des « cloisons » dans les toilettes des maternelles.</p>	<p>Première demande en 2015-2016 puis 13/02/2024</p>	<p>18/06/2024</p> <p><i>La demande a bien été prise en compte. La création des cloisons avait été demandée au budget 2024, mais pas retenue par la direction compétente. La mairie renouvelera la demande pour 2025.</i></p> <p>19/11/2025</p> <p><i>Le CE demande que la pose des cloisons soit mise au budget de 2025.</i></p> <p>04/02/2025</p> <p><i>L'installation de cabines pour les sanitaires maternelles se fera durant l'été 2025. (Mail de la mairie du 31/01/2025).</i></p>	La pose de cabines individuelles n'est pas possible au regard du peu d'espace entre chaque WC. Les WC seront cloisonnés par deux, pour 4 WC.

<u>Stockage des vélos dans l'école</u> Est-il possible d'installer un toit pour protéger les vélos à droite et les trottinettes à gauche dans le sas d'entrée élémentaire ? Le CE demande à ce que ces installations soient proposées au prochain vote de budget.	06/04/2023	05/06/2023	<i>Ces installations ne sont pas prévues.</i>	Le CE réitère la demande.
<u>Stockage des vélos dans la rue</u> <i>Pourrait-on améliorer le stockage des vélos/trottinettes pour les parents devant l'école ?</i>	19/11/2024	19/11/2024 04/02/2025	<i>En ce qui concerne l'installation d'arceaux sur la voie publique, un rendez-vous sur place a été demandé avec le service voirie pour voir ce qui peut être fait, sans gêner la circulation des piétons et voitures, ni le stationnement des riverains.</i> <i>Le CE propose l'installation de barres pour les vélos de part et d'autre du passage piétons devant la grille bleue, cela éviterait également les stationnements de véhicules illégaux, ainsi qu'au début de la rue Dujardin, à la place des bacs à fleurs.</i>	Le CE demande ce qu'il en est de sa proposition.

Au CE du 19/11/2024 et à celui du 04/02/2025, il avait été dit :

« Depuis les travaux du BNG, il est devenu très difficile de faire traverser des classes à certains endroits de la ville (de la rue de l'Onglet vers la piscine / du chemin piéton longeant les Eléïs vers le Mac Do) : les feux piétons ne sont pas synchronisés. On peut par exemple traverser la première voie de voiture et devoir s'arrêter pour laisser passer les bus. Cependant, les zones d'attente ne permettent pas d'accueillir une classe. Les enseignants n'ont pas d'autre choix que de bloquer la circulation (voitures ou bus) pour faire traverser l'ensemble de la rue aux élèves. Ceci pose de sérieux problèmes de sécurité. »

Pour les classes de maternelle étant allée récemment à la piscine, il semblerait que les feux aient été réglés. Il est possible de traverser à deux classes sur la durée d'un feu piéton vert.

Au CE du 04/02/2025, il avait été dit :

« Certains habitants de la rue de la Polle (un peu en amont du pont) entassent leurs déchets et poubelles sur le trottoir, empêchant la circulation des piétons et les obligeant parfois à descendre sur la chaussée. Cette rue faisant partie du secteur de l'école, plusieurs enfants y passent chaque jour. La mairie pourrait-elle faire quelque chose ? »

Au 17/06/2025, la mairie a-t-elle une réponse à apporter ?

Au CE du 04/02/2025, il avait été dit :

« Les parterres devant la maternelle Asselin sont à l'abandon depuis un certain temps et servent de poubelle. Le service espaces verts pourrait-il procéder à l'embellissement de cet endroit ? »

Pendant les vacances de printemps, les parterres ont été refaits. Remerciement à la mairie. Les parterres devront maintenant être entretenus régulièrement. Actuellement, plein de mauvaises herbes envahissent les plantations.

- Demande de travaux à effectuer

<u>Travaux demandés</u>		<u>Observations complémentaires du conseil d'école</u>
<u>Objet de la demande</u>	<u>Date de la demande</u>	
<i>Installation d'une rampe, côté mur, dans l'escalier de secours de l'élementaire.</i>	17/06/2025	
<i>Mise aux normes des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite : installation d'un ascenseur sur la façade extérieure des bâtiments élémentaire et périscolaire / ou mise en place d'un siège élévateur le long de l'escalier du bâtiment élémentaire.</i> <i>NB : depuis ce jour, une élève de CE2 est à mobilité réduite (2 jambes plâtrées + fauteuil roulant). Faute d'ascenseur, elle ne peut aller dans sa classe et est incluse dans la classe de CM2. Pour les récréations et le temps de cantine, pour passer de la classe de CM2 à la cour de récréation élémentaire, il faut sortir l'enfant par la rue. Cela pose des problèmes de sécurité et de responsabilité.</i>	17/06/2025	

Signature de la directrice :
Mme QUERE

Signature d'un enseignant :
Mme BOUTIER

Signature d'un représentant de parents :
Mr HAMEL